

de 1848 — de bons soldats de la liberté contre l'Autriche libéricide. Ils concluent, partant, que Fiume, unique port de mer appartenant à la Hongrie, ne saurait lui être enlevé.

Il y a, sans doute, de l'ingénuité et même un peu d'ignorance des choses à raisonner de la sorte. Pour les États comme pour les hommes, la contrition ne suffit pas à annuler les conséquences d'un mal qu'on a commis. Quant aux esprits d'élite qui suscitèrent l'épopée révolutionnaire de 1848, ils ne formaient qu'une minorité exigüe restée sans filiation. D'un autre côté, ramenée à ses confins pour ainsi dire légitimes, la Hongrie se trouve éloignée de la mer par 300 kilomètres de terre croate; un « repentir » éventuel n'aurait donc de prix que s'il était accompagné d'un renoncement spontané à cette mer tant convoitée. Enfin, de quel titre les Magyars se réclameraient-ils, pour conserver Fiume, si ce n'est de celui d'une possession non seulement de date récente, mais encore due à la force opposée au droit? Ou bien Roumains, Croates, Russes et Slovaques réalisent leur idéal national, et alors la Hongrie, rejetée dans ses frontières ethniques et linguistiques, se verra naturellement exclue de l'Adriatique, ou bien les peuples pliés actuellement sous le joug magyar n'arrivent pas à s'en délivrer, et alors, à la Hongrie demeurée ce qu'elle est — un *quid simile* de l'Autriche et un membre de la *Mittleuropa* germanique — il faudra également barrer la route de l'Adriatique pour les mêmes raisons qu'à l'Allemagne et tout comme s'il s'agissait de cette dernière.

Quelques uns estiment que Fiume — à cause de certaine imperfection géographique de sa position par rapport à la voie que le trafic suit dans l'Adriatique — n'est pas destinée à atteindre une importance capitale, sous n'importe quelle constellation politique. C'est encore une erreur: nous croyons, au contraire, que restant aux